

prônant que la paroisse pour gagner les curés, tantôt faisant de grands éloges de la vie religieuse et de la perfection des vœux, pour mettre en vogue le couvent de Port-Royal.

C'est le P. Rapin qui nous fournit ce détail des derniers jours de Saint-Cyran. M. Sainte-Beuve ne voit dans les récits du jésuite que *des petites dénigrantes dans lesquelles le néant du jugement humain se lit tout entier*. Il déplore que les écrivains de la robe et du bord du révérend père le copient plus ou moins. Quant à lui, il s'en gardera bien ; il a *des actes fidèles qui démentent* le P. Rapin. Ces *actes fidèles* se démentent quelquefois les uns les autres, nous venons de le constater à plusieurs reprises. D'ailleurs sont-ils si fidèles que le dit M. Sainte-Beuve ? M. Cousin se plaignait des éditeurs jansénistes du faubourg Saint-Marceau et d'Utrecht qui, au xviii^e siècle, corrigèrent les lettres de la mère Angélique (1). M. Sainte-Beuve à son tour nous avertit de *l'état de remaniement et d'à peu-près* dans lequel les lettres de Saint-Cyran nous sont parvenues (2). Il y a plus : il nous avertit que lui-même rend quelquefois les phrases de ces Messieurs *supportables de grammaire*. Et ces Messieurs n'ont-ils pas rendu les phrases de leurs illustres docteurs supportables de théologie ? Assurément, et c'est M. Sainte-Beuve qui nous l'affirme. C'est à propos des corrections infligées aux *Pensées* de Pascal par les premiers éditeurs, Arnauld, Nicole, de Tréville, etc. :

N'êtes-vous pas effrayé de cette multitude de défilés et de coins périlleux par où est obligé de passer une pauvre pensée humaine, laissée orpheline du génie qui l'a produite, et n'ayant plus là son père pour la défendre ? Pour les vrais anciens, transmis durant des siècles à travers tant de mains diversement intéressées, cela fait trembler. Chez ces hommes qui sont des modernes d'hier, que d'altérations déjà et d'atteintes, que du moins encore nous pouvons saisir ! Saint-Cyran nous a paru, dans ses discours et dans sa parole, tout autrement éloquent que dans ses écrits : je le crois bien ; M. Nicole, qui était très-exact, a passé son niveau sur ces deniers (3). Saint-Cyran, le grand

1. Jacqueline Pascal, p. 39.

2. Port-Royal, t. 3, p. 469.

3. Nicole, le grand réviseur et repasseur, ne cessa dans aucun temps de faire cet office qu'on sollicita de lui jusqu'à la fin de sa vie. « Il serait bon que cet ouvrage fût revu, lui écrivait-on au sujet des *Prières* de M. Hamon. M. de Pontchâteau avait toujours cru que personne n'en était plus

directeur, corrigé par Nicole ! C'est pis que ne le serait, dans un autre genre, Joseph de Maistre corrigé par l'abbé Emery. Ici, c'est Pascal qui a, pour son compte, à passer entre les amis craintifs et les approbateurs inquiets, entre une double haie de docteurs. Comme l'homme aux deux maîtresses, c'est à qui lui arrachera un cheveu. Oh ! que l'homme de génie paye cher l'avantage d'appartenir à un parti (1) !

Ces amis craintifs, ces approbateurs inquiets, ne se contentèrent pas de donner des *petits embellissements* (2) à la doctrine de leurs saints ; ils embellirent bien un peu leur histoire, leurs actes. « Surtout, leur disait Racine, louez vos Messieurs, et ne les louez pas avec retenue. Vous les placez justement après David et Salomon, ce n'est pas assez : mettez-les devant ; vous ferez un peu souffrir leur humilité, mais ne craignez rien ; ils sont accoutumés à bénir tous ceux qui les font souffrir (3). »

Il serait injuste de ranger M. Sainte-Beuve parmi ces panégyristes à outrance. Comme le P. Rapin qu'il déteste, il a çà et là ses traits *dénigrants*, quoique très-vrais ; en les rassemblant, on arrive à former un portrait du grand serviteur de Dieu qui ne s'éloigne pas trop de celui qu'en trace le célèbre jésuite et où le célèbre académicien lit tout entier le néant du jugement humain. Voyez, par exemple, comme M. Sainte-Beuve peint la nature et le caractère de Saint-Cyran : Il avait dans sa jeunesse, dit-il, l'imagination un peu fausse et subtile ; ses fleurs ressemblaient beaucoup à celles des orties (4) ; sa nature était de celles qui ont besoin pour se clarifier et se faire, de passer d'abord par quelque fatras, et, comme on dit en mots francs, de jeter d'abord leur gourme avant d'être saines (5) ; sa nature était un peu sauvageonne (6). Avec le sévère et très-peu littéraire Saint-Cyran, attendons-nous aux épines et aux brous-

capable que vous, et qu'il n'était pas bon de laisser les écrits de M. Hamon sans cette révision, parce que ses pensées sont quelquefois outrées et trop fortes (note de M. Sainte-Beuve).

1. Port-Royal, t. 3, p. 380.

2. « Il serait certain que s'il (Pascal) vivait encore, il souscrirait sans difficulté à tous ces petits embellissements qu'on a donné à ses pensées. » Lettre de M. de Brienne à M. Périer.

3. Racine, seconde *petite lettre*.

4. Port-Royal, t. 1, p. 277.

5. Ibid., t. 1, p. 279.

6. Ibid., t. 1, p. 241.

sailles. Rien de moelleux, mais les nerfs mêmes en ce qu'ils ont souvent de plus mêlé et de plus inextricable (1). Sa manière, tant de parler que d'agir, était peu transparente (2). Quand il voyait la piété soumise de ceux qu'il voulait endoctriner se révolter contre ses propos hérétiques, il était obligé, après s'être échappé, de se vite recouvrir comme il pouvait et de faire retraite dans son nuage. Cette intermittence d'effusion et de réticences tenait chez lui de la méthode autant que du tempérament (3). Il resta jusqu'à l'âge de plus de quarante ans enveloppé comme d'un manteau de prudence, attendant l'heure et faisant ses voies lentes et profondes en divers sens : une sorte de Sieyès spirituel en disponibilité (4). M. de Saint-Cyran ne se départit pas de cette habitude mystérieuse qui le faisait agir avec vigueur en se tenant volontiers dans l'ombre (5).

M. Sainte-Beuve peint encore la doctrine et l'œuvre de M. de Saint-Cyran avec une justesse à laquelle le P. Rapin aurait fort applaudi, car elle entre tout à fait dans sa manière de voir. En se portant le champion de la discipline ecclésiastique et de l'Épiscopat contre les moines, contre les Jésuites surtout, dit-il, Saint-Cyran rentrait dans la question gallicane ; il suivait la trace des Pithou, des De Thou, et marchait de concert avec Edmond Richer, Simon Vigor, Jérôme Bignon, les Du Puy ; il s'avancait sous leur couvert, en attendant qu'il démasquât ce qui lui était propre (6). Derrière l'échafaudage de la discipline qu'il se piquait de relever, Saint-Cyran érigeait sous main l'idéal de son évêque intérieur, du directeur en un mot : ce qu'il sera lui-même en personne (7). Un seul péché mortel contre la chasteté destitue, selon lui, l'évêque, et anéantit son pouvoir. Le nom de chrétien ne dépend plus de la forme extérieur du sacrement, soit de l'eau versée, soit de l'onction du saint chrême, mais de la seule *onction de l'Esprit*. En cas d'hérésie, chaque chrétien peut devenir juge ; toutes

4. *Port-Royal*, t. 1, p. 399.

2. *Ibid.*, t. 2, p. 166.

3. *Ibid.*, t. 1, p. 136.

1. *Ibid.*, t. 1, p. 273.

5. *Ibid.*, t. 1, p. 310.

6. *Ibid.*, t. 1, p. 316.

7. *Ibid.*, t. 1, p. 214.

les circonscriptions extérieures de juridiction cessent ; à défaut de l'évêque du diocèse, c'est aux évêques voisins à intervenir, et à défaut de ceux-ci, à n'importe quels autres. Cela mène droit, on le sent, à ce qu'au besoin chacun fasse l'évêque. Mais qui jugera s'il y a vraiment cas d'hérésie ? La pensée du juste, en s'appliquant autant qu'elle peut à la lumière directe de la foi, y voit comme dans le miroir même de la céleste gloire. Ainsi se posait par degrés, dans l'arrière-fond de cette doctrine, l'omnipotence spirituelle du véritable élu (1). Tel était le système théocratique de M. de Saint-Cyran : non pas chaque fidèle pape comme chez les réformés, non pas chaque prêtre ordinaire suffisant comme chez les catholiques tout à fait romains, mais chaque *vrai* prêtre directeur, chaque directeur pape et toute l'Église en lui, quand il a l'inspiration directe (2). Il y a un moment où, si l'on donne raison à Saint-Cyran, on est amené à conclure qu'il n'y a bientôt plus de catholiques dans l'Église : il faudra traiter tout le monde de pélagiens, de païens ou d'hérétiques (3). Il y a une parole terrible de Luther ; il disait qu'il devrait y avoir contre la Papauté une langue à part dont tous les mots fussent des coups de foudre. En écoutant bien les paroles de Saint-Cyran, ne semble-t-il pas qu'on entende sourdement le coup de foudre gronder dans le nuage (4) ? Il y a un lien réel entre l'inspiration chrétienne intérieure de Saint-Cyran, et celle des grands réformés : pour eux tous la foi en la parole de Dieu se fonde moins encore sur la tradition de l'Église que sur le témoignage du Saint-Esprit. Ajoutez que les uns et les autres présupposent une interruption de tradition, une corruption radicale et très-ancienne dans l'Église catholique (5). La grande république chrétienne de Saint-Cyran aurait eu les simples prêtres comme colonnes, les évêques élus comme groupant, concentrant et gouvernant, les conciles généraux comme dominant et régnant d'une suprématie infaillible, et le Pape, par-dessus tout, comme couronne un peu honoraire (6).

1. *Port-Royal*, t. 1, p. 319.

2. *Ibid.*, t. 1, p. 459.

3. *Ibid.*, t. 3, p. 363.

4. *Ibid.*, p. 389.

5. *Ibid.*, t. 3, p. 619.

6. *Ibid.*, t. 1, p. 366.

Ces divers points bien posés, dirons-nous avec M. Sainte-Beuve, font mesurer dans l'ensemble le caractère et l'esprit du grand personnage. Cet ensemble est bien celui que les « petites déni-grantes de Rapin nous laissaient entrevoir, mais le Père était trop mondain, trop répandu, il dînait trop souvent » en ville pour entendre aussi bien que notre solitaire et mortifié académicien « le caractère moral et la trempe d'âme » des Messieurs de Port-Royal.

Nous touchons aux derniers jours de Saint-Cyran ; s'ils furent consolés par l'accroissement du nombre des adeptes, ils furent assombrés par les premiers coups dont Rome frappa la doctrine nouvelle. Au mois de juin 1673, Urbain VIII condamna l'*Augustinus* et en défendit la lecture. M. Floriot, un ami de Port-Royal, fut le premier qui apporta un soir la bulle chez M. de Saint-Cyran. Il était tard, l'abbé venait de se retirer dans sa chambre ; M. Floriot, vu l'importance du message, insista pour être reçu. « Il lui fit donc voir cette bulle qui n'était rien auprès de celles qui sont venues depuis. M. de Saint-Cyran, ayant peine à digérer ce procédé de la Cour de Rome, qu'il savait fort bien distinguer de l'Église romaine, ne put retenir son zèle pour la vérité, et il dit par un certain mouvement intérieur qui ne semblait venir que de Dieu : « *Ils en font trop, il faudra leur montrer leur devoir* (1). » Ce n'est pas le dénigrant et peu fidèle P. Rapin qui raconte cela, c'est le sincère et filial Lancelot. La mort ne permit pas à Saint-Cyran de montrer au Pape son devoir. Malade depuis quelques mois, une attaque d'apoplexie l'emporta le 11 octobre 1643. Le saint abbé reçut-il les derniers sacrements ? M. Sainte-Beuve, appuyé sur le témoignage de ses bons amis, se prononce hardiment pour l'affirmative, et cette fois-ci il en vient aux gros mots contre le P. Rapin et ceux de sa robe qui prétendent le contraire. Il assure que le P. Rapin (qu'il appelle cependant quelque part *aimable homme, un bon religieux, un de ces religieux qu'on aimerait à rencontrer dans le monde et avec qui on passerait une heure ou deux fort agréablement*) est un odieux calomniateur, qui tient à damner, avant tout, ses gens, à vouer cet affreux Saint-Cyran à l'enfer ; il parle de haines infâmes, de fanatisme qui suinte par tous les pores, de besoin de dénigrer et de flétrir, de basses injures, et termine ses im-

1. *Mémoires de Lancelot*, t. 2, p. 121.

précations par une invocation attendrie à *la morale des honnêtes gens*, claire et pure comme *le jour, manifeste comme le soleil* (1). Nous n'aurions pas cru l'âme sceptique de M. Sainte-Beuve susceptible de ce bouillonnement. Mais aussi quelle témérité, mes Révérends Pères, d'oser contredire le récit de Lancelot, l'*homme simple, véridique, sincère, le fidèle Élisée de M. de Saint-Cyran* ! Il est vrai que vous avez entre les mains un billet du curé de Saint-Jacques du Haut-Pas ainsi conçu :

« Vous me demandez si M. l'abbé de Saint-Cyran a reçu ses sacrements à la mort ; personne ne peut mieux vous répondre de cela que moi ; car ayant été appelé par ses domestiques pour lui donner l'Extrême-Onction, il mourut avant que j'eusse achevé... Pour les autres sacrements, il ne les reçut point, et il ne nous en fut pas même parlé ni à l'un, ni à l'autre. J'ai remarqué autour du malade deux femmes qui le servaient avec bien de l'affection, l'une assez jeune, et l'autre avancée en âge ; on disait dans le domestique qu'elles avaient grand soin de lui et qu'il avait grande confiance en elles. Mon collègue Mulsey déposa que le défunt avait reçu ses autres sacrements, ce qu'on exigea de lui pour sauver l'honneur de cet abbé, et ce fut à force d'argent qu'on tira ce témoignage. C'est tout ce que je sais sur cela (2). »

Il est vrai que ce billet est signé par l'abbé Pierre de Pons de la Grange, un ami de M. Ollier, de Saint-Vincent de Paul, qui devint directeur des Missions-Étrangères, où il mourut laissant une mémoire vénérée de tous ses contemporains. *Malgré tout, entre le P. Rapin et les siens, écrivant par ordre, qui nient ce qu'ils n'ont pas vu, et Lancelot témoin, qui affirme, M. Sainte-Beuve n'hésite pas.* L'abbé de Pons n'a pas vu ; seul Lancelot a vu ; M. Sainte-Beuve ne croit qu'à Lancelot. Mon Dieu ! mes Pères, n'insistez pas, et laissez M. Sainte-Beuve croire à Lancelot : nous connaissons ses motifs de crédibilité. D'ailleurs la question n'a aucune importance au point de vue de la piété et de la doctrine de l'abbé de Saint-Cyran ; ses amis, en effet, nous avertissent qu'il ne reçut les derniers sacrements qu'afin qu'on ne pût l'accuser d'être mort en huguenot (3).

1. *Port-Royal* t. 2, p. 539, 540.

2. *Histoire du Jansénisme*, par le P. Rapin, p. 505.

3. *Mémoires de Lancelot*, t. 1, p. 248.

Quand la mort de Saint-Cyran fut connue, ses amis consternés accoururent le vénérer sur son lit funèbre, où il gardait « une mine si grave » que Lancelot, l'innocent ! s'imaginait « qu'il aurait été capable en cet état de donner de la crainte aux plus passionnés de ses ennemis, s'ils l'eussent vu (1). » M. de Bascle, un solitaire de Port-Royal des Champs, tout perclus et douloureux, vint à pied de cette maison au logis mortuaire, aidé seulement de ses béquilles, première merveille. Mais, merveille plus grande encore, quand il eut touché les pieds du mort, il jeta ses béquilles, et se trouva guéri. C'est Lancelot qui rapporte ce miracle et bien d'autres (2). M. Sainte-Beuve le croit-il ? Nous n'osons pas le lui demander ; il nous répondrait peut-être ce qu'il dit au P. Rapin avec plus de colère que d'équité : « Si vous ne voulez pas du *divin* à Port-Royal, supprimez-le partout (3). » Il nous semble que le *divin* de Port-Royal, même garanti par M. Lancelot, n'a rien de commun avec le *divin* de l'Église catholique, et que l'un étant supprimé, l'autre peut encore tenir debout. Mais, comme on l'a dit, à propos de certaines lettres à la Princesse : « Quand la plume du libre-penseur vient à tremper dans l'eau bénite (excepté dans l'eau bénite de Lancelot), l'écrivain s'agite et se tord au milieu des blasphèmes les plus discrédités (4). »

La guérison de M. de Bascle excita la dévotion des Messieurs et des Mères de Port-Royal envers les restes mortels de M. de Saint-Cyran. Le fidèle *Élisée* a là-dessus des détails où la haute valeur du jugement janséniste se lit tout entière :

Je me rendis maître de la chambre, dit-il... Je fis tremper quantité de linge dans son sang. Je fis prendre son cœur, qu'il avait donné par

1. *Mémoires* de Lancelot, t. 1, p. 252.

2. Il rapporte même un miracle manqué. Le cordonnier de Port-Royal, Charles de la Croix, atteint d'une pleurésie, était fort malade. Il vint à la pensée de M. de Sericourt de lui appliquer une relique de M. de Saint-Cyran. De l'avis de M. Le Maître il s'en vint donc lui-même exprès à Paris demander une des mains de M. de Saint-Cyran, qu'il apporta à la maison des Champs où elle est demeurée depuis ; on l'appliqua sur le côté du malade qui n'en fut point guéri ; il mourut bientôt. Les Messieurs désappointés n'eurent d'autre ressource que de dire qu'il était visible que Dieu avait voulu attirer plus promptement à lui le pauvre cordonnier par la main de son serviteur.

3. *Port-Royal*, t. 1, p. 482.

4. M. Jouvin.

son testament à M. d'Andilly, son intime ami, à la charge qu'il se retirerait du monde... ; je fis mettre à part ses entrailles, qui furent enterrées à Port-Royal de Paris, pour satisfaire la dévotion de la mère Angélique. Je fis réserver la partie supérieure de son test pour son neveu. Je rompis encore des morceaux assez grands de ce qui restait du test par derrière... Je coupai beaucoup de ses cheveux, et je réservai la chemise dans laquelle il était mort, que la mère Angélique avait aussi demandée (1).

Le lundi soir, M. Le Maître arriva de Port-Royal des Champs ; il voulut avoir ses mains. Il le fit trouver bon à M. Singlin, mais la chose n'était pas aisée à exécuter, parce que le corps était déjà enseveli et mis dans un cercueil de bois, en attendant que l'on eût fait celui de plomb. Il était posé dans la salle, couvert d'un drap des morts, entouré de luminaires, et accompagné d'un ecclésiastique de la paroisse qu'il n'était pas à propos d'avoir pour témoin de notre dévotion... On attendait le plombier à tout moment... On jugea à propos de me charger de l'exécution. Ainsi, après avoir envoyé souper cet ecclésiastique, je me renfermai dans la chambre avec une autre personne. Nous détournâmes tout cet appareil mortuaire, nous ouvrîmes la bière, nous découvrîmes le drap qui ensevelissait le corps, et baisant dévotement ces mains si dignes de vénération, je pris le rasoir et les coupai toutes deux au poignet, et les mis proprement dans une boîte que j'avais préparée à cet effet, et le lendemain je les portai à la mère Angélique, avec la plupart des reliques dont j'ai parlé ci-dessus (2). »

1. La mère Angélique, — dit M. Sainte-Beuve, sur le témoignage d'un de ces témoins qui ont vu, — n'eut dans ce malheur que deux paroles : *Dominus in caelo ! Dans le ciel est le Seigneur*. Elle en eut au moins une troisième : *La chemise du saint abbé ! Honni soit qui mal y pense !*

2. *Mémoires* de Lancelot, t. 1, p. 256, 257. — Ces reliques se répandirent dans la province avec la doctrine de Saint-Cyran. Nous en avons vu dans un reliquaire que possède le musée du grand séminaire de Nîmes ; et elles sont accompagnées des reliques de beaucoup d'autres saints de Port-Royal, M. de Paris, M. de Sens, M. de Pamiers, M. Racine, M. Arnauld, la mère Angélique, M. de Sacy, M. Singlin, le P. Quesnel, la mère Agnès, etc., etc. — Les jansénistes ne dénigraient nos saints que pour placer les leurs.

« Les religieuses de Port-Royal des Champs, écrivait en 1665 une novice de ce monastère à Desmarets, ont fait plusieurs fois la procession nuptiale, portant les reliques de MM. de Saint-Cyran, de Bagnols et Le Maître. Elles chantaient les hymnes des confesseurs et en disaient l'oraison au retour. Quand il y avait des malades, on leur faisait boire de l'eau dans laquelle le doigt de M. de Saint-Cyran avait trempé ; on lui faisait des neuvaines, et on faisait toucher à ces prétendues reliques des images qu'on gardait avec grande vénération. » *Mémoires* du P. Rapin, t. 3, p. 343.

« Une sous-maitresse des novices, qui deviendra célèbre, sœur Flavie ne se lassait point d'amasser des reliques de M. de Saint-Cyran, de M. de

Ne vous semble-t-il pas que le fanatisme de ces messieurs suinte ici visiblement ? M. Sainte-Beuve, qui aime à *passer les détails trop peu gracieux* (1), a omis cette page de son témoin de prédilection. Toutefois, pour honorer sans doute la médecine qu'il étudia dans sa jeunesse, il note que « le médecin et le chirurgien admirèrent la capacité du cerveau de Saint-Cyran, et qu'ils dirent n'en avoir jamais vu de si grand pour la quantité, ni de plus blanc pour la substance. »

L'enterrement se fit le 13 octobre, en grande pompe, dans l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas. Pour faire honneur aux obsèques d'un homme si important, on eut soin de faire une assemblée de conséquence, c'est-à-dire de gens du parti et d'autres qui n'en étaient pas, pour faire plus de bruit dans le monde. Quelle façon ne prit-on point pour en faire un béat ! Voici ce qu'on fit pour rendre la mémoire du défunt célèbre en attirant du monde à son tombeau : on envoyait tous les samedis des prêtres de Port-Royal, qui venaient dire la messe à l'autel le plus proche du tombeau. Ce n'était pas la messe des morts, avec du noir, qu'ils disaient : c'était une messe de confesseur avec du blanc, car on traitait déjà ce mort de bienheureux à Port-Royal. On envoyait la veille laver et nettoyer la tombe avec un grand soin, pour faire mieux lire l'éloge contenu dans l'épithaphe (2). Les personnes de qualité y ve-

Bagnols, de la mère Angélique, de la mère des Anges, de M. Singlin, etc. Elle n'en avait jamais assez. Elle allait la nuit ouvrir la fosse de quelque défunt ou de quelque défunte, en emportait quelque os, le faisait bouillir pour en ôter les chairs qui y tenaient et les montrait à ses petites pensionnaires ; elle les obligeait quelques fois à racler ces os pour les décharner. Elle fatiguait toutes les sœurs qui avaient plus d'adresse qu'elle, pour lui faire de petits reliquaires où elle déposait toutes ces reliques. Elle prenait quelquefois plusieurs sœurs le soir dans un enthousiasme de dévotion, et leur faisait faire secrètement des processions avec ces reliquaires... » — Besoigne, *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, t. 2, p. 299.

1. *Port-Royal*, t. 1, p. 97.

2. Voici cette épithaphe :

Vous n'aurez point
de Dieu nouveau.

Vous n'aurez point
de vérité nouvelle.

Cy gît M^{re} Jean DU VERGIER DE HAURANNE,
abbé de Saint-Cyran,

qui, par une merveille qui a peu d'exemples,
a sçu joindre une profonde humilité à une haute science,
qui ayant toujours eu un zèle très-particulier

naient en foule, et l'on se succédait dans les prières qu'on faisait auprès de ce tombeau, comme on fait au saint sacrement dans les lieux où se fait l'adoration perpétuelle. Cependant d'Andilly, qui avait fait graver l'image de l'abbé, la distribuait dans le faubourg ; à quoi on ajoutait de petites guérisons et de petits miracles qu'on supposait à ces images pour les rendre recommandables ; mais comme on y ajoutait des aumônes dans le petit peuple, elles y étaient toujours bien reçues.

Enfin, ce concours de personnes de condition, ces carrosses plantés à la porte de la paroisse, ces dames en dévotion sur la tombe du défunt, cet appareil, ces cérémonies, donnèrent tellement dans les yeux du peuple, qu'il commença à se mêler à cette dévotion, et par l'idée qu'on lui en fit ou qu'on le força de se faire sur ce qu'il voyait, il s'accoutuma au langage qu'on affecta de débiter dans le faubourg, que le défunt était un saint (1).

Saint-Cyran, à la veille de mourir, avait dit à son médecin qui était aussi celui des jésuites : « Allez, dites à ces Pères qu'ils n'ont que faire de désirer ma mort ; et qu'ils n'y gagneront rien, parce que je leur laisserai peut-être une douzaine de personnes après moi qui leur feront plus de peine que moi (2). » Ces douze surent, nous venons de le voir, exploiter, au profit de la nouvelle doctrine, la mort et le tombeau du maître. Encouragés par la vénération que les grands et le peuple vouaient à la mémoire de Saint-Cyran, persuadés qu'ils avaient auprès de Dieu un puissant protecteur dont ils se rappelaient cet oracle : *L'heure de parler et de combattre est venue*, ils déployèrent hardiment l'étendard augustinien de la grâce.

pour l'unité de l'Église, la tradition des Pères et les vérités
qu'il avait apprises de l'antiquité,
lorsqu'il avait commencé à écrire contre les hérétiques
de ce temps pour la défense de l'Église catholique,
à laquelle il était uniquement attaché,
est mort, ayant été regretté de tout le clergé de France,
et de tous les gens de bien,
l'onzième d'octobre M. DC. XLIII,
et le LXII de son âge.

Vérité. Charité. Humilité.

1. *Histoire du Jansénisme*, par le P. Rapin. « Quoique ce soient des ennemis qui racontent cela, dit M. Sainte-Beuve (t. 2, p. 212), j'ai peine ici à ne pas les croire. »

2. Lancelot, *Mémoires*, t. 2, p. 117.